

A.G. COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'AUBE

PROCURATION

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Conformément à l'ARTICLE 5 des statuts, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, mais limité à deux pouvoirs par représentant.

Le Président - Mandat

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du (nom du club)

donne pouvoir à Madame / Monsieur

afin de me représenter à l'assemblée générale du Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube le 13 novembre 2026, de délibérer et de prendre part au vote en mes lieu et place sur les différents votes de l'association portés à l'ordre du jour.

Fait à, le

[Signature du mandant]

[Signature du mandataire]

QUESTIONS DIVERSES

Conformément à l'ARTICLE 7 du règlement intérieur, toute association, ou le représentant départemental, peut demander l'inscription de questions à l'ordre du jour.

Question(s) diverse(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENT à RETOURNER AVANT LE 2 NOVEMBRE 2026 à
Michèle MARTEAUX – 68 bd Jules Guesde - 10000 TROYES
Portable : 06 99 40 70 66 / e-mail : michele.marteaux@orange.fr